

[Text]

Mr. Ledrew: Some of the directors, myself included, were asked to continue on what is known as the Harbourfront Corporation '90, which is the new non-profit corporation, in order to get it going and to provide some continuity. A lot of other directors have been appointed.

That new Harbourfront Corporation '90 does not have any assets at the moment. It is still continuing to run the programming. As I understand it, the goal is that it will have some assets when they are transferred from the old corporation.

Mr. Lee: I want to raise one issue. A number of Members of Parliament received a letter dated February 26, 1991, from the Metropolitan Toronto Council. I will table it if members wish, but I am not sure it is critical to do this.

The essence of the letter was that the Metropolitan Toronto government was not sure the federal government was fully consulting with it in the disposition of the Harbourfront lands. I have just picked two items. "Both the provincial report"—that would be the Allan report—"and the McKeough report neglect to address issues affecting Metropolitan interests".

• 1545

That is contained in a report dated December 10, 1990, from the Commissioner of Planning of Metropolitan Toronto Council.

They have a lot of concerns, simple concerns, such as an extra few feet for a road widening here and transit considerations. One in particular had to do with the proposed conveyance of a parcel, known as MLQ4, to Rampart, a developer.

The Metropolitan Toronto government claims it already has an agreement with the Government of Canada for a conveyance of these lands.

Mr. McCreath (Parliamentary Secretary to the Minister of State (Privatization and Regulatory Affairs) and Minister of State (Finance)): On a point of order, Mr. Chairman, with the greatest of respect, this is all very interesting but I am not sure what it has to do with the business of this committee, which is to consider Bill C-73.

We have invited these witnesses here. I appreciate their being here, but perhaps we should question them relative to the bill, not to the disposition of land carried out by... I am not sure this is really pertinent to the bill. I think we should confine ourselves to that.

Mr. Lee: Let us clear that up, Mr. Chairman.

Mr. Harb (Ottawa Centre): It is a preamble.

The Chairman: Mr. Lee, I was just going to say that perhaps you could take us quickly to the relevance of the information you have contained in the letter to the clause we are discussing.

[Translation]

M. Ledrew: Certains des administrateurs, dont moi-même, ont été invités à poursuivre leurs activités au sein de la nouvelle société à but non lucratif appelée Harbourfront Corporation 90, de façon à lancer cette société tout en assurant une certaine continuité. On a également nommé un certain nombre d'autres administrateurs.

La nouvelle société Harbourfront Corporation 90 ne possède aucuns actifs pour le moment. Elle continue à gérer la programmation. Selon mon analyse, elle va en acquérir à mesure qu'on lui cédera ceux de l'ancienne société.

M. Lee: Je voudrais soulever une question. Un certain nombre de députés ont reçu une lettre du conseil de la communauté urbaine de Toronto datée du 26 février 1991. Je pourrais la déposer si les membres du comité le souhaitent, mais je ne suis pas certain que cela soit essentiel à nos travaux.

Dans cette lettre, les autorités de la communauté urbaine de Toronto affirment essentiellement qu'elles estiment n'avoir pas été parfaitement consultées sur la cession des terrains de la société Harbourfront. Je viens de relever deux éléments. «Aucun des deux rapports, à savoir le rapport provincial»—ce doit être le rapport Allan—«et le rapport McKeough ne traite des problèmes concernant les intérêts de la Communauté urbaine».

Voilà ce qu'on lit dans un rapport du commissaire à la planification du Conseil de la Communauté urbaine de Toronto daté du 10 décembre 1990.

Les responsables de la communauté ont pourtant des soucis bien concrets, comme l'obtention de quelques pieds supplémentaires pour l'élargissement d'une route, ou les problèmes de circulation. Ils s'inquiètent en particulier de projet de cession d'une parcelle appelée MLQ4 au promoteur immobilier Rampart.

La Communauté urbaine de Toronto prétend s'être déjà mise d'accord avec le gouvernement du Canada sur la cession de ce terrain.

M. McCreath (secrétaire parlementaire auprès du ministre d'État à la Privatization et aux Affaires réglementaires, et du ministre d'État aux Finances): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Sauf le respect dû au député, tout cela est fort intéressant, mais je ne suis pas certain que cela concerne les travaux du comité, à savoir l'étude du projet de loi C-73.

Nous avons invité ces témoins. Je les remercie d'être des nôtres, mais il faudrait les interroger sur le projet de loi, et non pas sur les cessions de terrains conclues par... Je ne pense pas que cela soit véritablement pertinent. Il faut nous limiter à l'étude du projet de loi.

M. Lee: Réglons quand même la question, monsieur le président.

M. Harb (Ottawa-Centre): C'est une question préliminaire.

Le président: Monsieur Lee, j'allais justement vous demander de nous indiquer brièvement la pertinence des renseignements figurant dans cette lettre par rapport à la disposition dont nous sommes saisis.